

Bulletin annuel n° 25

Année 2021



25^e anniversaire de l'association Mons fortis



ISSN 1291 6692

**Association pour la sauvegarde
du château de Montfort**
siège social : 3 rue de la Grande Boutière
Villiers 21500 Montigny-Montfort

mail : montfort.chateau@laposte.net
site : montfort-chateau.fr

SOMMAIRE

Bulletin annuel n° 25 - Année 2021

Le mot du président	2
Les bénévoles de la saison 2021	3
Bilan comptable	4 et 5
Rapport moral	6
Au fil des jours – saison 2021	7 à 18
Carreaux de sol et objets divers	19 à 21
Quelques seigneurs de Montfort	22 et 23
Les pierres commémoratives	24 et 25
Marguerite de Charny	26 à 31
Le colombier du château de Montfort	32 et 33
La poule de coutume	34 et 35
Quel est l'intrus ?	36



mail : montfort.chateau@laposte.net

site : montfort-chateau.fr

Rédaction :
Robert BROISSEAU
André CHERBLANC
Pierre GADALA
Bruno LACHAUME

Photographies :
Robert BROISSEAU
André CHERBLANC
Gérard POULLAIN
Alain ROUSSELET
Aline THIERY



Association pour la sauvegarde du château de Montfort (Côte-d'Or)

Les bénévoles de la saison 2021



		2021	2022	
DÉPENSES		prévisionnel	RÉEL	prévisionnel
Fonctionnement	1	1459,53	1273,80	1489,53
Assurance	10	289,53	289,53	289,53
Bureau (frais postaux)	11	70,00	100,47	100,00
Frais de banque	12	50,00	45,00	50,00
Edition bulletin	15	1000,00	838,80	1000,00
Réédition de documentation	16			
Divers	17	50,00		50,00
Equipement et entretien du site	3	520,00	591,54	570,00
Aménagement pour bénévoles	32	50,00		50,00
EDF	33	300,00	360,51	350,00
Carburant	34	120,00		120,00
Outilage	35	50,00	231,03	50,00
Intendance	4	1000,00	1122,75	1000,00
Intendance		1000,00	1122,75	1000,00
Gaz				
Travaux	5	200,00	171,48	200,00
Matériaux	51	100,00	87,84	100,00
Outilage	52	100,00	83,64	100,00
TOTAL DES DÉPENSES		3179,83	3159,57	3259,53
RECETTES		prévisionnel	RÉEL	prévisionnel
Ressources propres à l'association	6	1900,00	2683,81	2000,00
Adhésions	60	1000,00	1195,00	1000,00
Dons des adhérents	61	400,00	620,00	500,00
Produit des visites + dons des visiteurs	62	500,00	863,60	500,00
Remboursement frais banque			5,21	
Apport de trésorerie	66	1279,73		1259,83
Subventions (Argent public)	8			
Commune de Montigny-Monfort	80			
TOTAL DES RECETTES		3179,73	2683,81	3259,53
BILAN		0,00	-475,76	0,00

Actif au 01-01-2021 :	4274,18
Actif au 31-12-2021 :	3798,42

Bilan comptable 2021

L'exercice 2021 présente un déficit de 475,76 € qui se répercute entièrement sur la trésorerie.

Les dépenses :

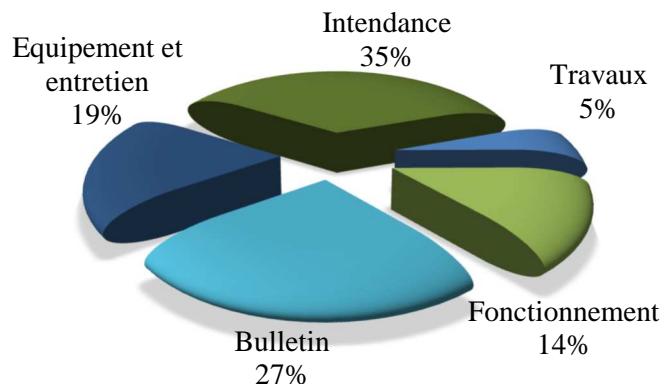
Les dépenses ont augmenté de 600 € par rapport à 2020.

L'allègement des contraintes liées au coronavirus a permis de reprendre un rythme normal des journées travaux.

Ceci a mécaniquement entraîné une augmentation des frais de repas des bénévoles (+ 326 €) qui reviennent à un niveau presque équivalent (+ 55 €) à celui de 2019. Cette petite augmentation étant due en partie à l'augmentation générale des prix de l'alimentation.

L'importante augmentation des prix de l'énergie voit aussi notre facture d'électricité progresser d'un peu plus de 100 €.

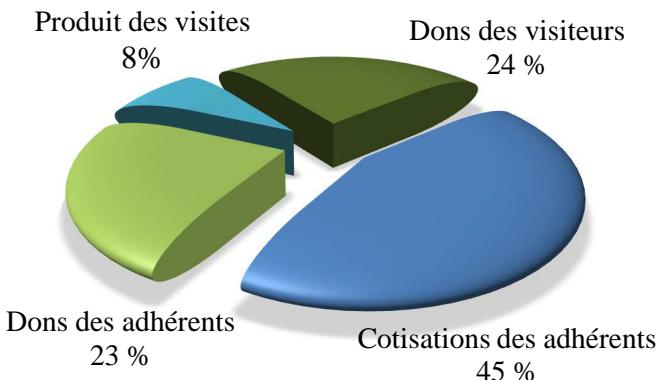
Depuis 2015, le coût d'impression du bulletin est inchangé. Pour la première fois cette dépense passe en deuxième position, derrière l'intendance.



Les recettes :

L'aide de la commune n'est plus versée sous forme de subvention.

Il a été accordé que la municipalité, maintenant propriétaire du site, prendra en charge dans la limite de 400 € par an, les frais d'achat de matériaux (sable, ciment, chaux, etc.), qui seront mis en œuvre par l'association.



En 2021, l'association compte 85 adhérents, un peu plus que l'an passé. Une dizaine d'entre eux n'ont pas encore renouvelé leur adhésion au 31 décembre. Une régularisation sera faite sur le bilan 2022. De ce fait leur participation aux recettes de Mons fortis (cotisations et dons) a un peu diminué, mais reste la principale source de financement de l'association. Nous les remercions vivement pour leur fidèle soutien.

Les visiteurs achètent quelques souvenirs ou publications. Mais la plupart se contentent de faire un don, qui dans leur esprit compense la gratuité des visites. Le total des ventes et des dons a augmenté de près de 400 € par rapport à l'an dernier, où la pandémie avait dissuadé beaucoup d'entre eux.

Rapport moral

La force d'une association telle que la nôtre est que les bénévoles qui interviennent sur le site font ce qu'ils aiment et aiment ce qu'ils font.

Les adhérents Mons fortis, qu'ils soient proche ou loin du château, animés de la même passion, viennent encore renforcer la volonté de réussir. Tous participent financièrement au budget de l'association ; qu'ils en soient remerciés.

Quelques nouveaux adhérents ont rejoint l'association. Nous espérons créer de nouvelles vocations pour renforcer l'équipe de bénévoles sur les chantiers et assurer la relève des plus anciens. N'hésitez pas à le faire savoir dans votre entourage.

L'assemblée générale 2021 a été l'occasion de fêter (sous la pluie) le 25^e anniversaire de l'association Mons fortis devant un petit buffet et un gros gâteau.

Les travaux de dégagement des gravats et de sauvegarde du bâti se sont concentrés cette saison sur la partie nord-est du site :

- Dégagement de la grande terrasse, qui au 18^e siècle a été aménagée en jardin d'agrément par le couple princier Frédéric Casimir de Landsberg et Amélie d'Orange Nassau. Ce travail se poursuivra l'année prochaine afin d'atteindre sur toute la surface le niveau du sol avant le début de la démolition.

Le long talus de gravats se prolonge encore vers le sud jusqu'à la tour de l'est. Il faudra plusieurs années pour en venir à bout.

- Fin des travaux de déblaiement de la salle inférieure "D", qui est une construction du même siècle qui vient s'appuyer sur le bâti médiéval.
- Dégagement des gravats qui emplissent la tour des latrines (De) et sa fosse (Df) (voir plan page 10).

L'entretien du site n'est pas négligé et nous remercions les bénévoles qui fleurissent, arrosent, tondent, taillent, désherbent et inlassablement arrachent ronces et orties.

Ce sont plus de 3300 brouettes qui ont été évacuées cette année, après le tri habituel et le stockage des pierres réutilisables et du sable. Un grand merci aux "travailleurs" parfois dénommés "petites mains", mais qui s'apparentent plus à des "gros bras".



Le 24 juillet, nous apprenons avec tristesse le décès de Monique Lachaume (ci-contre lors de l'assemblée générale de 2017), fidèle adhérente depuis bien longtemps et mère de notre président Bruno Lachaume. Nous nous souviendrons de son dévouement à l'association, de son énergie et de son franc-parler.

Au fil des jours – saison 2021



Pendant l'hiver 2020-2021, la fabrication de magnets se poursuit.



Malgré quelques "ratés", de nouveaux modèles sont mis au point.



Un graveur laser vient augmenter les possibilités de créations. (Frédéric Broisseau)

Un premier essai reproduit sur bois le logo de l'association. (30 X 50 cm)



28 janvier

Une réunion est organisée à la mairie de Montigny-Montfort avec le maire, le premier adjoint et l'architecte Dominique Jouffroy. L'association est représentée par André Cherblanc et Alain Rousselet.



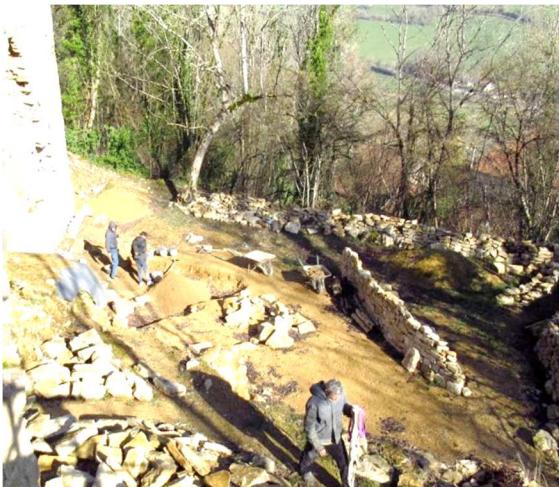
L'architecte propose à la municipalité d'organiser un groupe de travail qui réunira l'ensemble des parties prenantes et éventuellement des spécialistes extérieurs.

27 février

La première journée de travail de l'année débute par la remise en service et la révision du matériel (chauffe-eau, tracteur, tondeuse, monte-charge).



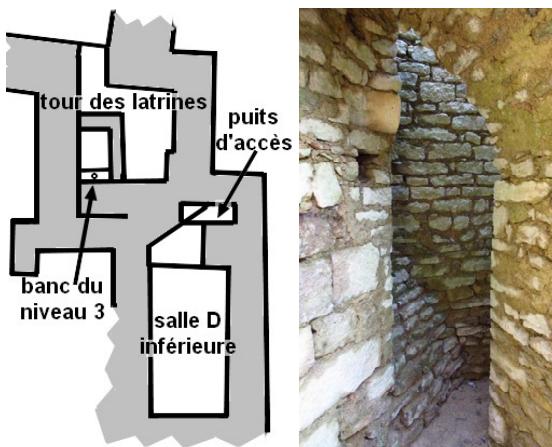
Et un petit coup de tondeuse est donné dans la basse-cour.



La petite équipe se met au travail dans le fossé oriental.



Nous saluons avec plaisir l'arrivée de Quentin Rodrigues, nouvel adhérent Mons fortis et bénévole sur le chantier.



Les pierres de démolition qui encombrent la salle inférieure de la zone D commencent à être remontées au treuil par le "puits".



Elles sont ensuite évacuées avec le tracteur et stockées dans la salle K, préparée à cet effet dès 2018.



La hauteur du futur banc de la latrine du niveau 3 (voir le plan ci-contre) est testée et approuvée par André.

27 mars



Malgré la température fraîche, c'est par très beau temps que la journée travaux a commencé (Quentin, Jacques Petident et Léa).



C'est en grande quantité que le sable provenant de la dégradation des mortiers anciens est dégagé du fossé oriental (Quentin, Jacques, Léa et Yvonne Chevallot).



Il est ensuite évacué à la brouette jusqu'au monte-charge. (Alain Rousselet et Stéphan Baczkiewicz).

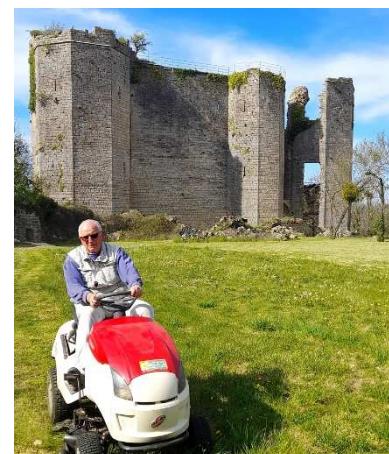


Quentin se familiarise avec la conduite du tracteur et le système hydraulique de la remorque.

Avril

A cause du confinement sanitaire, seuls les bénévoles qui résident dans un rayon de 10 km peuvent participer aux travaux.

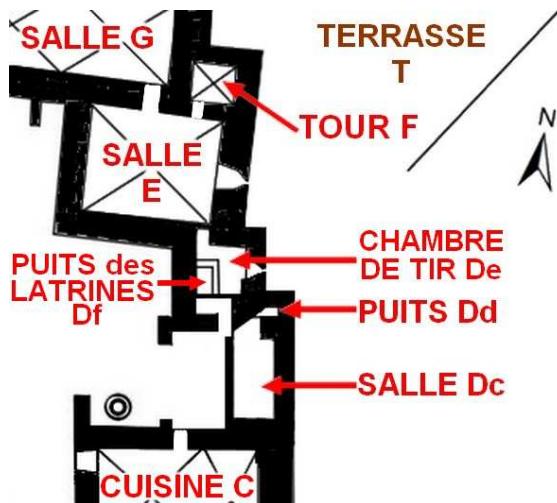
L'entretien du site doit cependant être assuré.



Stéphan se charge de la tonte de la basse-cour.



Le grand fossé sud a été nettoyé à la débroussailleuse par François Trébuchon.



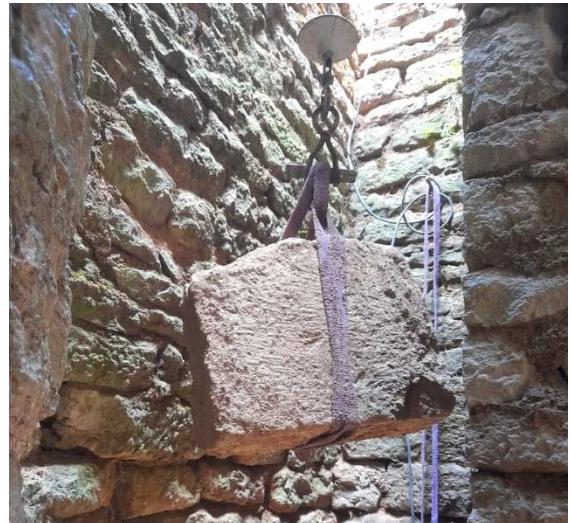
Le tri des gravats remplissant la salle inférieure (Dc) se poursuit.



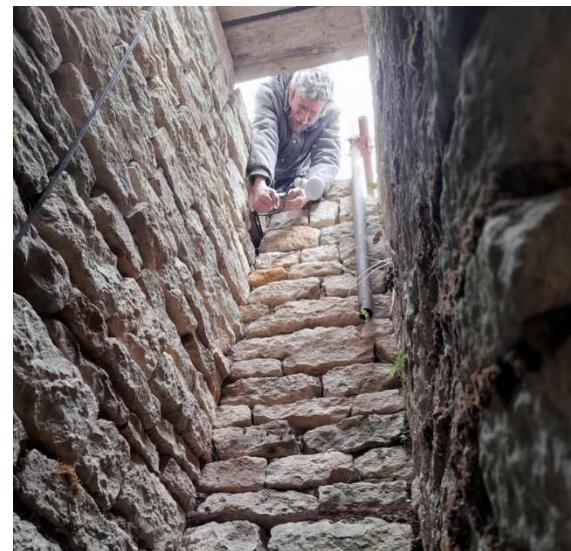
Les pierres de toutes les tailles et le sable sont séparés et le tout est remonté au treuil, seau par seau, par le puits (Dd) (Alain).



Les pierres un peu plus grosses qui ne contiennent pas dans un seau voyagent en petits groupes dans un plus grand bac métallique.



Les très gros blocs sont sanglés et remontés un par un.



Insatisfaisant, l'éclairage du puits d'accès (Dd) est optimisé par Dédé. Marrant, non ?



La partie supérieure de cette même salle est peu à peu mise au niveau de la cour du château (André).



Pascal Oriol, voisin et adhérent de longue date, est venu aider à la confection du mortier.



Cet espace, protégé des infiltrations d'eau par une toile imperméable, puis couvert d'une couche de sable, permettra dans un premier temps de stocker les "belles pierres" remontées de la salle inférieure.



Après une mise en sécurité, cette terrasse, ouverte aux visiteurs, permettra l'accès aux latrines médiévales et offrira un point de vue sur le fossé oriental et la terrasse (T).



Avec la levée des restrictions de distance, trois jours de travaux sont organisés du 6 au 9 mai. C'est sous la pluie que le sable et les pierres sont inlassablement remontés de la salle Dc (Aline et Gérard P.).



Le même travail est effectué (au sec) dans la chambre de tir des latrines (salle De), où une "chèvre" et un treuil sont mis en place. (André et Gérard P.).



Ce boulot est tellement "cool" que l'on peut l'effectuer assis ! (Gérard P.)

8 mai



Réunion du CA :

L'Assemblée Générale, annulée au printemps à cause de la situation sanitaire est fixée le samedi 24 juillet à 14 H 30.

Nous fêtons cette année le 25^e anniversaire de l'Association. Un "pot spécial" pourrait être organisé dans la basse-cour. André Cherblanc va se renseigner pour l'emprunt éventuel du barnum qui avait déjà été utilisé pour l'exposition du linceul de Turin en 2016 (voir bulletin n° 20).

Selon le temps et la situation sanitaire, l'assemblée pourrait aussi se faire sous ce barnum.

13 mai



Les travaux de la saison 2021 sont essentiellement consacrés au dégagement de la terrasse (T). Voir plan page 10.

Les gravats sont déblayés jusqu'au niveau du sol des jardins aménagés au 17^e siècle par la princesse Amélie.



Comme toujours, les pierres et le sable issu de la dégradation des mortiers et enduits sont triés (Léa et Aline).



Le sable est chargé dans la brouette (avec un certain style) par Jacques, puis évacué jusqu'au monte-charge (Robert Broisseau).

Les pierres réutilisables sont stockées sur place.



Plus on se rapproche du mur oriental du château, plus le tas de gravats est épais.

Mais la technique des bénévoles et maintenant bien au point et l'aspect de cette zone aura bien changé à la fin de la saison !

28 mai



C'est sous un nuage souriant dans un ciel bleu qu'un long week-end de travail est organisé les 28, 29, 30 et 31 mai.



Toutes les pierres déjà dégagées sont remontées de la salle inférieure Dc qui commence à prendre un air de crypte.



Il faudra encore l'approfondir pour trouver le sol d'origine.



A l'extérieur, le dégagement de la terrasse continue. (Marie-Reine, François et Aline)

Juillet

L'équipe est au travail dans la zone sud-est du site (terrasse T).



Le sable séparé des gravats accumulés est évacué tantôt (souvent) sous la pluie, tantôt lors d'une petite éclaircie. (Aline, Gérard P. et François).

Il ne reste que quelques centimètres de gravats à dégager pour retrouver le niveau d'origine de la terrasse. (François).



Ce sont les bénévoles qui assurent aussi le suivi photographique : photos d'ambiance destinées à être publiées dans notre bulletin et photos « témoignage » des différentes phases du chantier conservées en archives. (Gérard P.)



Le 11 juillet les habitants de Montfort organisent un déjeuner «fête des voisins» sur le parking du château.



En fin d'après-midi, ils profitent d'une visite du site de "leur" château.



Stéphan, qui entretient les « espaces verts » a aussi fait quelques plantations de légumes, que les bénévoles retrouvent dans leur assiette.



Benjamin Werkoff travaille au dégagement des gravats du fossé « S » et se délassé en cuisinant pour les bénévoles.

17 juillet : ouverture au public.



La salle du rez-de-chaussée de la tour ouest présente maintenant les portraits du couple princier Frédéric Casimir de Landsberg et Amélie d'Orange Nassau, ainsi que celui de leur fils unique Frédéric Louis de Landsberg.



Benjamin assure très professionnellement les visites devant un public attentif. Le public apprécie ses explications historiques et ses pointes d'humour.



La pluie abondante en juillet a bien profité aux « mauvaises herbes », que Marie-Reine Belin arrache consciencieusement dans les jardinières de la basse-cour et la cour du château.



Gérard V. poursuit la réfection du mur en pierres sèches de l'angle sud-est de la basse-cour, future aire de stationnement de la caravane, qui sera protégée sous un auvent de tôles. Cette caravane provient de Jean-Marie Fériès et abrite épisodiquement des bénévoles durant l'été.

**24 juillet :
Assemblée Générale de l'Association.**



C'est hélas par temps de pluie, une fois de plus, qu'a du se tenir notre AG. Nous avons dû fuir le barnum prévu pour nous réfugier dans la tour de l'ouest.



Après un petit mot d'introduction de Bruno Lachaume président, notre trésorier Pierre Gadala commente le rapport financier de 2020.

En l'absence du maire, la municipalité est représentée par Patrice Nazaret. Il évoque la complexité des relations avec les services de Dijon et l'impossibilité pour la commune d'assurer le financement d'une première tranche de travaux proposée par l'architecte du patrimoine.



Les trois membres sortants du conseil d'administration se représentent et sont réélus à mains levées à l'unanimité des adhérents présents et de ceux qui leur ont donné pouvoir : Bruno Lachaume, Gérard Vincent et Yvonne Chevallot.



Après un rapide coup d'œil sur les photos exposées sous le barnum, la réunion se termine par le pot de l'amitié dans le hangar de la cuisine en raison d'un fâcheux et violent orage.



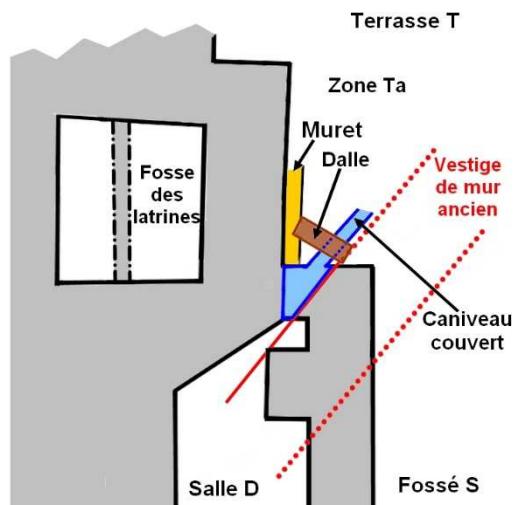
L'ambiance est très conviviale autour du gâteau d'anniversaire qui commémore les 25 ans de l'association Mons fortis.

août



Le dégagement de la salle inférieure D arrive à son terme. Le socle rocheux apparaît à une profondeur d'environ 6 m.

Le fond du « puits Dd » (voir plan page 10) se termine par une rigole qui débouche sur la terrasse T par une petite ouverture voûtée et se prolonge à l'extérieur par un conduit d'écoulement couvert.



Une révision nécessaire du monte-charge l'immobilise pendant deux jours. Les gravats (pierres et sable) sont provisoirement stockés en tas avant leur remontée. (André).



Gérard P. a fait un nettoyage du mur d'enceinte sud de la basse-cour, derrière le hangar de la cuisine : suppression de la végétation et enlèvement des pierres effondrées du mur.



Dans l'angle sud-est de la basse-cour, Gérard V. termine le mur en pierres sèches. Le dégagement d'une souche fait apparaître une porte, qui desservait un bâtiment agricole (grange ou étable).



Le 18 août. Une douzaine de cavaliers (jeunes et moins jeunes) du Poney-Club du Moulin à Villaines-les-Prévôtes, passent la journée au château. En remerciement, ils assurent un petit spectacle équestre qui ravit les bénévoles présents.

30 août

En prévision des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, François assure à la débroussailleuse le nettoyage de la terrasse de la basse-cour (près du colombier) et du grand fossé sud.



18 septembre :

Réunion du Conseil d'Administration



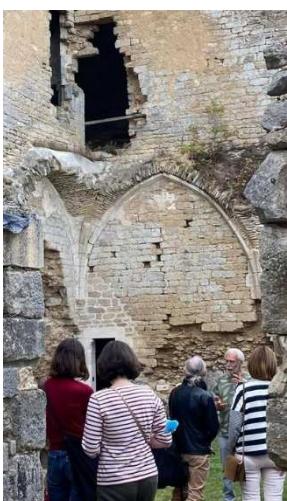
Les membres du bureau se représentent et sont tous réélus : Bruno Lachaume président, Pierre Gadala trésorier, Laetitia Lefebvre secrétaire, Robert Broisseau secrétaire-adjoint.

18 et 19 septembre

Journées Européennes du Patrimoine



Les hôtesses d'accueil font une petite partie en attendant les visiteurs. (Yvonne, Chantal et Laetitia).



Pendant ces deux jours, nous accueillons 138 personnes, qui laissent près de 390 €, tant en dons qu'en achat de souvenirs.

3 octobre



C'est sous une pluie battante que les randonneurs de la section Randogym de Civry-en-Montagne font une étape déjeuner au château.

5 octobre



Les 18 enfants du centre de loisir de Montbard, âgés de 7 à 13 ans, ont beaucoup plus de chance avec la météo et apprécient le petit goûter offert par l'association.

Octobre - novembre



Le froid et la neige incitent les bénévoles à trouver un travail "au sec". Mais les places sont chères... Alexandre Béliaeuff dégage les gravats de la fosse de la tour des latrines.

Une belle fenêtre à rempage éclairait la salle E3, qui était au 18^e siècle la salle à manger de la famille de la Forêt (voir 4^e de couverture).

Une rainure pratiquée dans la rosace indique qu'elle portait un vitrail. Il a sans doute été récupéré comme le montre le burinage de l'entaille où il était encastré.



Le trilobe est encastré dans l'oculus et non tangent. Il est très possible qu'il y ait eu de petits chapiteaux sous les arcs et des moulures à la base des jambages des fenêtres.

Le rayon des arcs de la fenêtre est de 32 cm, le rayon de l'oculus de 37 cm, celui des cercles du trilobe de 18,3 cm. L'oculus est à 37,6 cm de la base des arcs de la fenêtre.



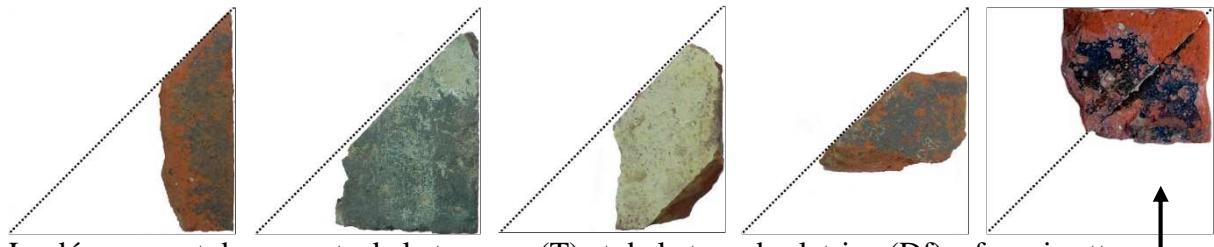
Carreaux de sol et objets divers

Au Moyen-Age les carreaux de sol ne sont pas disposés de façon régulière et parallèle aux murs de la pièce. Une rangée large d'un seul carreau délimite de grands rectangles plus ou moins long et large. A l'intérieur, le décor, composé de carreaux unis et de carreaux historiés et colorés, est posé en diagonale.

Ci-contre : Détail d'un sol du 13^e siècle provenant de l'ancien château d'Orgelet (Jura).



Cette technique nécessite de nombreuses découpes. Certains carreaux sont incisés avant cuisson afin de pouvoir les découper plus proprement.

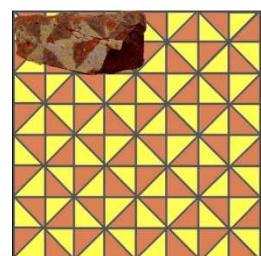


Le dégagement des gravats de la terrasse (T) et de la tour des latrines (Df) a fourni cette année plusieurs fragments de ces carreaux, avec ou sans décor, découpés en diagonale. Ces carreaux incisés sont parfois utilisés entiers : exemple d'un carreau glaçuré noir

De nombreux autres fragments de carreaux bicolores sont déjà répertoriés :



Seul un petit fragment de 6 cm de long et à décor géométrique, apparaît pour la première fois (fosse des latrines).

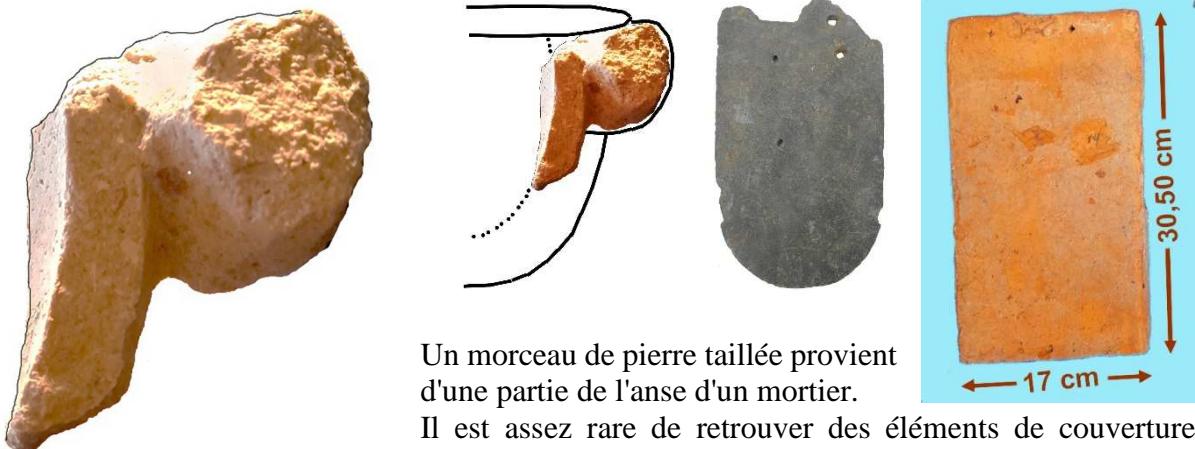




Les mêmes dégagements ont aussi produit les objets habituels : Tessons de vaisselle (faïence et terre cuite), éclat de bouteilles, os des restes de cuisine, objets divers métalliques (notamment des clous) et fragments de verres plus fin (verre plat à vitre, verrerie, etc.), dont une petite fiole "oignon" en verre soufflé, miraculeusement intacte, de 8 cm de haut (salle Dc).



Parmi les morceaux de vaisselle, un petit fragment de porcelaine (ci-dessus) et deux autres provenant de vases à feu médiévaux (ci-dessous)



Un morceau de pierre taillée provient d'une partie de l'anse d'un mortier.

Il est assez rare de retrouver des éléments de couverture pratiquement intacts (ardoise taillée en écaille ou tuile).



Quelques objets métalliques : un coin dont la pointe a été tordue à l'usage, un piton muni d'une petite poulie et un bloc rouillé qui s'est soudé à un tesson de poterie.



Un petit pot (hauteur 10 cm), un élément en verre qui semble avoir fondu, quatre petits fragments d'un récipient (cuisine ou pharmacie ?) et un couteau pliant.

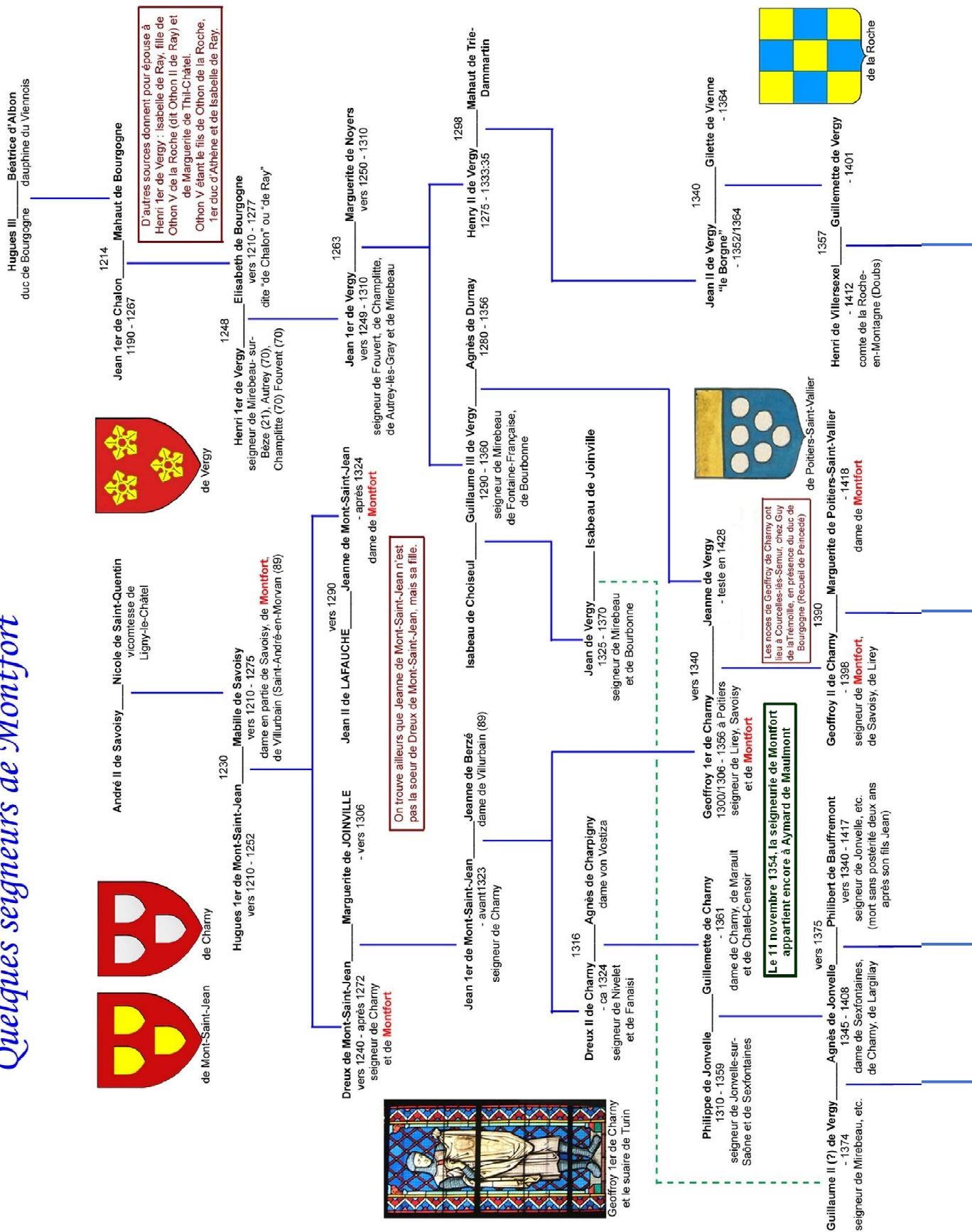


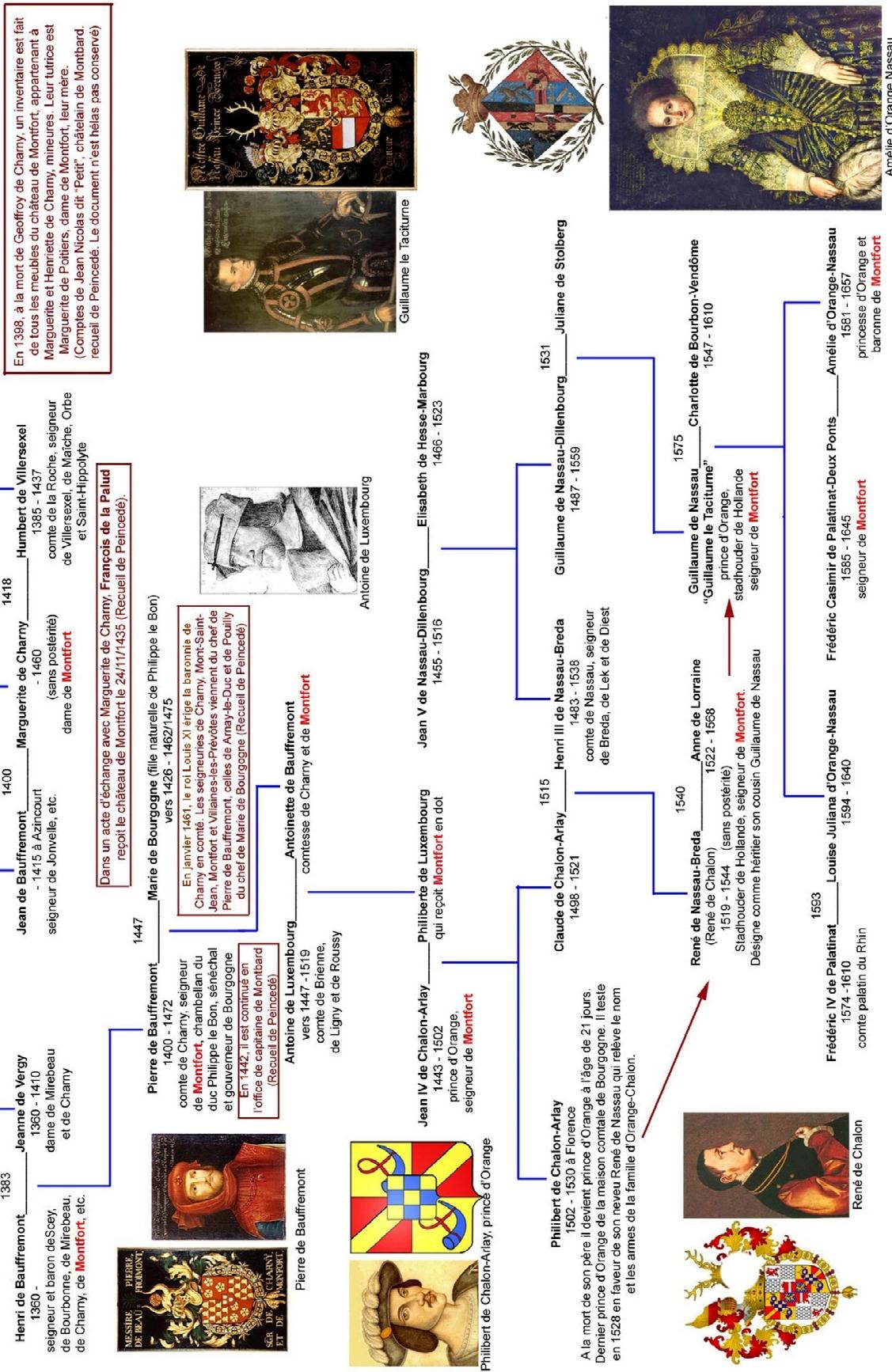
Les restes d'une fourchette, un petit élément en os, un fragment de faïselle en faïence, une petite bille, une clé jetée ou perdue dans le jardin et ligotée par une racine.

Une brique a été piétinée par un chevreuil lors du séchage en extérieur.



Quelques seigneurs de Montfort





Les pierres commémoratives des travaux de la princesse Amélie d'Orange Nassau



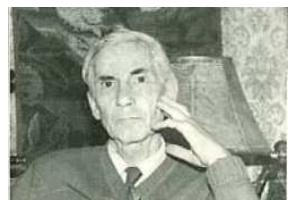
En 1990, Jean-Marie FERIES (ci-contre) dégage le rez-de-chaussée du logis médiéval. Il met alors au jour la base des trois piliers centraux, ainsi que trois grandes pierres de taille gravées chacune d'un fragment de texte en latin (pierres 5, 6 et 12).

Une pierre semblable (pierre n° 1), qui servait de banc dans la cour d'une ferme du village de Montigny-Montfort a été remise à l'association par la famille BOUSSARD.

En 1866, l'abbé Charles PATRIAT, curé de Quincerot (dans l'Yonne) en avait relevé le texte. Il avait aussi transcrit au même endroit celui d'une autre pierre (pierre n° 3), aujourd'hui disparue. La mention "de Montfort" a sans doute été traduite par l'abbé, le texte étant entièrement en latin l'original devait plutôt être "de Monte forti" plus ou moins abrégé.

En 1817, dans l'acte de vente du château à Jean Baptiste LEFAIVRE¹, Lucile de TRUCHY de Tenarre se réserve "quatre grandes pierres de taille portant des inscriptions anciennes, lesquelles se trouvent dans la grande écurie de l'ancien château". S'agit-il des pierres ci-dessus ou bien de quatre autres, qui auraient été emportées ? Et où ?

Enfin, en 1940, Albert COLOMBET (ci-contre) reconnaît dans une pierre gravée incluse dans le mur d'une grange du village de Visergy, un fragment de cette même inscription² (pierre n° 7).



Il s'agit de deux stèles formées d'au moins 6 pierres chacune et qui commémorent les travaux entrepris dans le château de Montfort par la princesse Amélie d'Orange Nassau et son mari le comte palatin du Rhin Frédéric Casimir de Landsberg au début du 17^e siècle (1626-1628).



Ces stèles étaient probablement érigées dans l'ancienne chapelle médiévale, appelée "salle aux armes" dans l'inventaire fait en 1775. Il semble qu'elles étaient en outre encadrées d'éléments décoratifs et héraldiques comme peut le laisser penser un fragment de bas-relief pouvant représenter des plumes d'aigle.

¹ AD 21 : 4E 108/34

² Bulletin de la société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur-en-Auxois : "L'inscription latine de Visergy" (1940, bulletin n° 1 pages 13-15).



- 1) AMELIA.DEI.GRĀ.CO.PA.RHE.
DVC.BOIA.IVL.CLI.MON.
NATA.PRINCEPS.AVRANTIÆ Amelia Dei gratia comitissa palatina rheni
ducissa BojariaeJuliae Cliviae Montium
nata princeps Aurantiae

Amélie, par la grâce de Dieu, comtesse palatine du Rhin, duchesse en Bavière, de Juliers, de Clèves, de Berg, née princesse d'Orange

- 3) ZIAE,DÑA DE MONTFORT
DVM DESÆVIAT GERÆIAE TEM=
PESTAS:DENUDATAE, H.BARO
[Velden]ziae domina de Montfort
dum desaeviat Germaniae tem=
pestas denudatae, H. baro

[de Veldenz], dame de Montfort, tandis que sévit le malheur de l'Allemagne dépouillée, H. baro
(= honestus baro ?)

- 5) TEM.II.APR.MDCXXVI.ESSE
IVSSIT:ET HOC QUIDQUID AE=
DIS XVII.IVN.MDCXXVII.
DE SVO EXSTRVERE CEPIT.NE
(tempus) II aprilis MDCXXVI esse
jussit et hoc quidquid ae=
dis XVII junii MDCXXVII
de suo extruere cepit ne

ce qui fut ordonné le 2 avril 1626. Et elle a entrepris le 17 juin 1627 de relever à ses frais la plus grande partie de cette demeure

- 6) VĒRĀDA AVRIACÆ DOM₉ CANITIES HEIC IACERET INHONORA.

pour que la vénérable ancienneté de la maison d'Orange ne gise pas ici sans honneur.

- 7) COM.PAL.RHEN
Æ.IVLIÆ.CLIVIA
MES.VELDÆZIÆ. *Fridericus Casimirus Dei gratia
comes palatinus rheni dux Bojariæ
aeJuliae Cliviae Montium co=
mes Veldenziae*

Frédéric Casimir, par la grâce de Dieu, comte palatin du Rhin, duc en Bavière, de Juliers, de Clèves, de Berg, comte de Veldenz

- 12) **SECRETO ET QVIETO VTE=**
RETVR.PP.II.AVG.MDCXXVIII. secreto et quieto ute=
retur PP II augustii MDCXXVIII

qu'il (qu'elle) utilisât (fréquentât), retiré et calme (PP ?) le 2 août 1628.

Marguerite de CHARNY

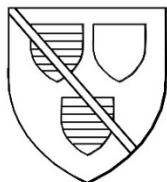
Marguerite de Charny (vers 1393 – 1460), veuve de Jean de Beaufremont (mort en 1415 à Azincourt), épouse en secondes noces en 1418 Humbert de Villersexel, comte de la Roche.



Son père, Geoffroy de Charny, seigneur de Montfort, de Savoisy et de Lirey meurt le 22 mai 1398. Il est inhumé dans une des chapelles de l'église aujourd'hui détruite de l'abbaye de Froidmont (actuelle commune de Hermes, Oise).

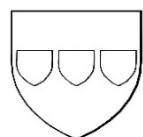
La dalle funéraire¹ le représente en armes, l'épée d'un côté, la dague de miséricorde² de l'autre. avec l'inscription :

Cy gist noble homē messire geoffroy de charny jadiz seigneur de thory en beauvaisins qui trespassa le xxii^e iour du moy de may ~ lan mil ccc.iiii^{xx} et ~ xviii ~ priez dieu pour lame de luy~

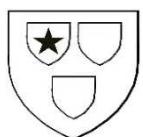


La cotte d'arme, qui semble bordée de fourrure, recouvre l'armure et donne ses armoiries. Deux des écussons sont hachurés horizontalement (ou fascés ?) et le tout est chargé d'une cotice en bande³.

Comme c'est souvent le cas, les armoiries de Geoffroy de Charny varient un peu selon la période. On y retrouve cependant toujours les trois écussons :



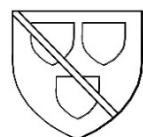
1370



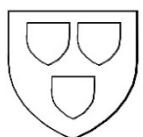
1373



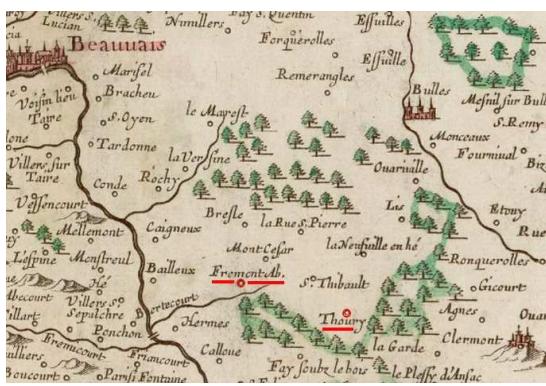
1386



1387



1389



La seigneurie de Thoury (actuelle Thoury-sous-Clermont) et vue de l'abbaye de Froidmont au 18^e siècle. Il n'en reste aujourd'hui que le mur d'enceinte du 12^e siècle et la grange du 13^e siècle.

¹ <http://effigiesandbrasses.com>

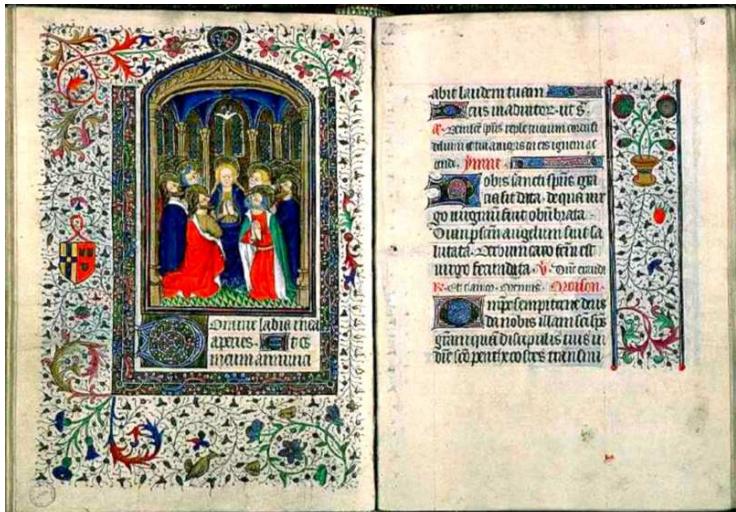
² La dague de miséricorde servait à achever l'ennemi mortellement blessé.

³ Cotice : en heraldique, bande étroite posée en diagonale sur l'écu. C'est une des "brisures" qui permets de distinguer les armoiries des enfants aînés de celles des cadets ou des bâtards.

Un livre d'heures⁴ contenant 185 feuillets de parchemin richement enluminés ayant appartenu à Marguerite de Charny est conservé à la bibliothèque municipale de Lyon⁵.

On y trouve à cinq reprises ses armoiries, comme sur la page ci-contre portant le psaume 51 :

"Domine labia mea aperies et os meum annuntiabit laudem tuam..."
(Seigneur, ouvre mes lèvres et ma bouche proclamera ta louange...).

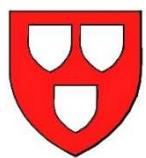
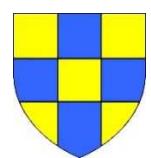


La miniature représente la scène de la Pentecôte, elle est entourée d'un décor de rinceaux avec des motifs végétaux et des oiseaux.



Marguerite de Charny porte alors : "Parti, au premier de cinq points d'or équipolés à quatre d'azur ; au second de gueules à trois écussons d'argent".

Ce sont les armes de la famille de la Roche (de Villersexel) et celles de la famille de Charny. La couleur "argent" (blanc) du manuscrit s'est oxydée et paraît maintenant noire.



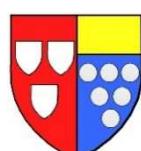
Dès 1418 Humbert de Villersexel et Marguerite de Charny s'installent à Saint-Hippolyte (Doubs). La même année, le 25 juillet, meurt Marguerite de Poitiers, veuve en secondes noces de Guillaume de Noyers et mère de Marguerite de Charny.



Marguerite de Poitiers est inhumée dans le couvent des cordeliers à Dijon. Son tombeau n'existe plus ; un dessin de la plate-tombe est conservé⁶ :

"Cy gist noble dame madame Marguerite de Poitiers iadis femme de messire Joffroy de [Charny] [...] Guill[aum]e de Noyers seigneur laquelle trespassa le xxv^e iour de juillet l'an m cccc et xviii".

Elle est représentée debout, en prière. Deux anges soutiennent un linceul (Le Saint Suaire de Turin ?). De chaque côté, les armoires qu'elle a portées lors de ses deux mariages :



"Parti de Charny et de Poitiers"



"Parti de Noyers et de Poitiers"

⁴ Livre liturgique destiné aux fidèles à la différence du bréviaire, à l'usage des clercs.

⁵ Ms 5142 : Livre d'heures à l'usage de Soissons (collection du cardinal de Bonald).

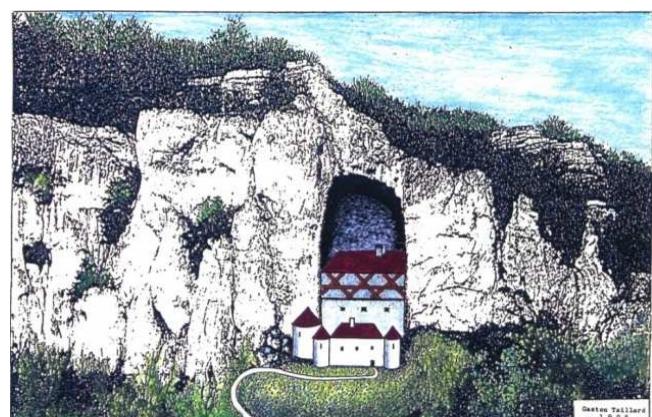
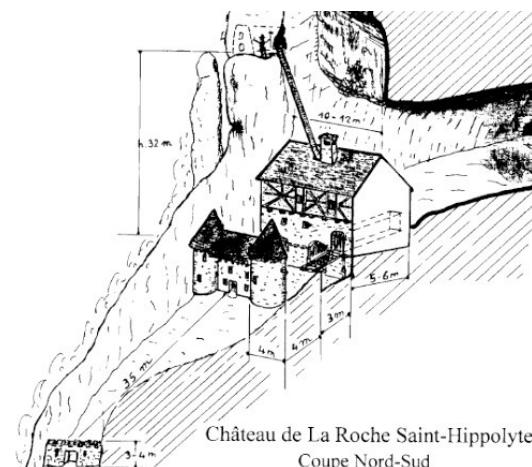
⁶ <http://effigiesandbrasses.com>. (Jean B. de Vaivre. Dessins inédits des tombes médiévales bourguignonnes)



Le comté de La Roche Saint-Hippolyte est démembré au milieu du 12^e siècle de celui de Montbéliard, auquel il continue de prêter foi et hommage jusqu'au début du 18^e siècle.

Il tire son nom d'une forteresse construite à l'entrée d'une grotte, située sur la rive droite du Doubs, près de Saint-Hippolyte, en face de Soulce et actuellement dite "grotte du château de la Roche". Le porche est haut de 40 mètres et large de 20. Une galerie s'enfonce dans la montagne sur une centaine de mètres et descend vers une rivière souterraine.

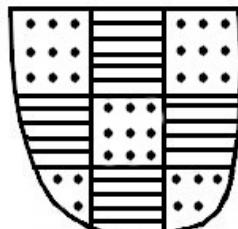
Le comté ne comprend que quelques fermes réparties sur la montagne et une partie des villages de Soulce et de Chamesol.



Evocation du château de la Roche vers 1660

Les comtes de La Roche abandonneront ce château pour bâtir une résidence au bord du Doubs à Saint-Hippolyte. C'est sur les ruines de ce château que fut construit, dans les premières années du 18^e siècle, le couvent des Ursulines.

Ils posséderont aussi les localités qui formèrent ensuite les seigneuries de Clémont, Saint-Hippolyte, Maîche, Châtillon-sous-Maîche, Trévillers et Châtelneuf-en-Vennes.



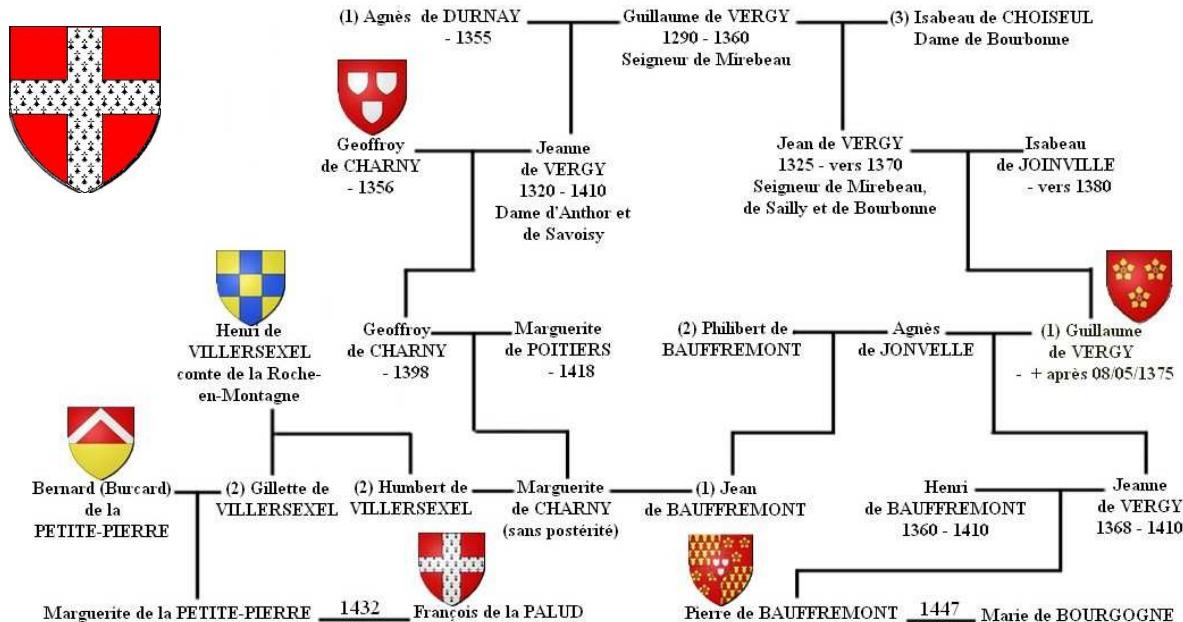
Sur un chemin entre Saint-Hippolyte et la grotte du château, une borne de pierre est gravée aux armoiries "de la Roche".

Depuis son second mariage en 1418 avec Humbert de Villersexel, Marguerite de Charny réside donc en Savoie.

On la retrouve cependant en tant que "dame de Montfort", à Montbard le 13 avril 1423, ainsi que Humbert de Villers, comte de la Roche. Ils assistent, dans la chapelle du château, au mariage par procuration de Jean de Lancastre, duc de Bedford avec Anne⁷ fille du duc de Bourgogne. Le duc de Bedford absent est représenté par Pierre de Fontenay, son maître d'hôtel.

⁷ Anne de Bourgogne (1404-1432) fille de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière.

La guerre de cent ans sévit toujours et il est difficile pour Marguerite de Charny de "bonnement conduire de soy mesme ses terres de la duché qui sont en païs de guerre".

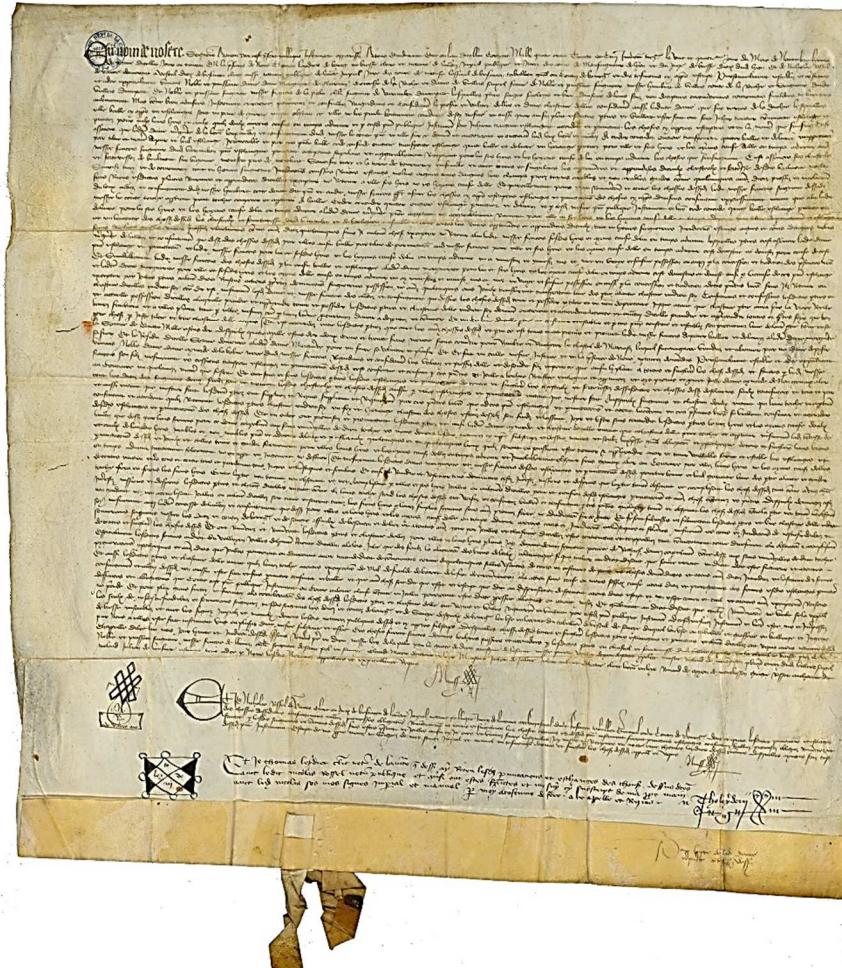


Par acte du 24 novembre 1435, elle fait un échange de châteaux et seigneuries avec son neveu par alliance François de la Palud.

Seigneur savoyard, il est surnommé "nez d'argent" à cause de la prothèse qu'il porte depuis qu'il a eu le nez tranché d'un coup d'épée en 1430.

Il porte : "de gueules à la croix d'hermine".

Un très beau parchemin⁸ de 59 cm sur 60,5 cm développe l'acte sur 60 lignes.



⁸ Archives départementales de la Côte-d'Or : FRAD021_B_000751. Il en existe une copie papier aux Archives Départementales de la Savoie : SA 4228.

fortresses de Bealmont sur Vigenne, Montfort près de Montbart, Savoisir tury et la terre de tourneray
 tenu en homme seigneurie juridiction censses rentes estangs molins
 aigues cours d'aigues bois champs preez terres arables et non
 arables gardes d'ors quelcunques autres droiz proffiz et emolumens

Par cet acte Marguerite de Charny remet à François de la Palud les seigneuries et "forteresses de Bealmont sur Vigenne⁹, Montfort près de Montbart, Savoisir¹⁰, Tury¹¹ et la terre de Tourneray¹²[...] tant en hommes, seignoiries, jurisdicions, censes, rentes, estangs, molins, aigues, cours d'aigues¹³, bois, champs, preez, terres arables et non arables, gardes¹⁴, comme quelcunques autres droiz, proffiz et émolumens".

les chasteaux et fourteresse dud[ict] Varambon et de Boulieneu

Et en contre-échange, François de la Palud lui donne "les chasteaux et fourteresse dud[ict] Varambon et de Boulieneu", situés dans la régions des Dombes, en terre d'empire et donc épargnés par la guerre.

Il paiera en outre la somme de 4000 écus d'or.



Dans la partie inférieure du parchemin, un repli de 5,5 cm est incisé pour le passage d'une lanière de peau qui soutenait les sceaux aujourd'hui disparus du duc et comte de Bourgogne conservé au tabellionat de Vesoul et celui du duc de Savoie conservé au tabellionat de Bresse.

⁹ Beaumont-sur-Vingeanne.

¹⁰ Savoisy.

¹¹ Cette seigneurie est dite ailleurs "Thury-en-Charollais". Il s'agit probablement Thury, près de Nolay en Côte-d'Or (canton d'Arnay-le-Duc). Mais ce lieu n'est pas situé en Charollais (?).

¹² Dans son testament du 06/11/1456, François de la PALUD énumère ses biens et notamment "la tourt de Ligny en Tournerois" (Ligny-le-Châtel, dans l'Yonne, près de Tonnerre). Il s'agit probablement de la même chose. Source : Laurent BOUZOU.

¹³ Aigues et cours d'aigues : Etangs et cours d'eau.

¹⁴ Garde : métairie.



Ci-contre à gauche : Exemple du grand sceau de Philippe III le Bon, duc de Bourgogne en 1433.¹⁵



Ci-contre à droite : Exemple du grand sceau d'Amédée VIII le Pacifique, duc de Savoie, en 1428.¹⁶



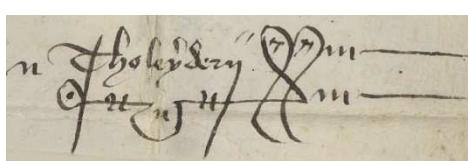
Les sceaux de François de la Palu et celui de Marguerite de Charny y étaient-ils aussi appendus ?

Sur un sceau de François de la Palu, conservé sur un autre document¹⁷, on voit une dame, qui porte une robe longue serrée à la taille et une coiffure à bourrelets. Elle appuie la main gauche sur un écu "à la croix d'hermine" et soutient de la droite un heaume de joute. Autour figure la légende "*de Varambon [Franç]joys*" et, de part et d'autre de la dame et sur deux lignes, une devise : "*Nen di en plus*".

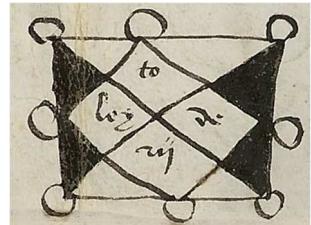
Les deux notaires signent l'acte et ajoutent leur "signet" : Ce "seing manuel", propre à chaque notaire, est à l'origine un dessin complexe et figuratif. Peu à peu, il se simplifie sous une forme plus géométrique.



"Et je, Nicholas Rossel de Vavre, clerc au diocèse de Besançon, de l'auctoritey impérial, notaire publique, jurey de la court archiepiscopal dudit Besançon, tabellion général audit contey de Bourgogne, dont et quant lesdictes permuctations et eschanges des chosse dessus dictes [...] escript de ma propre mainz et signez de mes seingz impérial et manuel en tesmoingt de toutes et singuleirs les choses dessus dictes, appelé et requis."



"Et je, Thomas Leydier, clerc, notaire de l'auctorité que dessus, ay receu lesdictes permutacions et eschanges des chouses dessus dictes avec ledit Nicolas Rossel, notaire publique, et ainsi ont estés faictes et me suy cy subscript de ma propre main avec ledit Nicolas sos mes signes impérial et manuel par moy acostumé de fere, à ce appellé et requis."



Nicolas Rossel, notaire publique, et ainsi ont estés faictes et me suy cy subscript de ma propre main avec ledit Nicolas sos mes signes impérial et manuel par moy acostumé de fere, à ce appellé et requis."

Mais il semble que la "vraie et effective possession" de ces biens n'a pas été réalisée, ou l'a été que bien plus tard. En effet dans des documents datés de 1446, 1448, 1450 et 1451, François de la Palu est toujours qualifié de "seigneur de Varambon".

Un autre acte de 1453 indique que Marguerite de Charny n'a toujours pas reçu les 4000 écus promis par François de la Palu.¹⁸

¹⁵ Archives départementales de la Saône-et-Loire : H 288 n° 8.

¹⁶ Archives départementales de la Savoie : SA 123.

¹⁷ Archives départementales de la Côte-d'Or : PS 1940.

¹⁸https://www.academia.edu/37120941/Marguerite_de_Charny_Fran%C3%A7ois_de_La_Palud_e_Ludovico_di_Savoia

Le colombier du château de Montfort

Au-delà de son intérêt économique, le colombier est pour le seigneur le symbole de son rang social et le reflet de sa richesse. La possession d'un colombier est strictement réglementée par la coutume. Seul le seigneur haut justiciable peut posséder un colombier "de pied" ou "en pied", c'est-à-dire avec un accès au ras du sol et des boulins depuis le bas jusqu'en haut¹.

La coutume de Bourgogne² précise "*Nul ne peut faire colombier en pied de nouveau en justice d'autrui, sans licence du seigneur*".



Il s'agit le plus souvent d'une tour ronde, indépendante du reste des bâtiments, soigneusement enduite à l'extérieur et pourvue d'une randière (corniche) en partie haute. Ces dispositions sont destinées à éviter l'intrusion des prédateurs. C'est bien le cas à Montfort (photos ci-dessus).

Les pigeons se nourrissent librement sur le finage (pigeons fuyards), au grand désespoir des paysans qui voient disparaître une partie de leurs semis. Le cahier de doléances de Montfort établi lors des Etats Généraux de 1789 aborde d'ailleurs ce sujet.

Article 19 : "*Les pigeons font un domage considérable lors des semaines et la maturité des grains. Il conviendroit d'obliger les propriétaires des colombiers et volières à retenir leurs pigeons dans ces saisons, sinon qu'il fût permis de les tuer en pleine campagne*".



Théoriquement les autres formes de pigeonniers (on ne parle plus de colombier) ou de fuires³ restent possibles sans autorisation du seigneur : pigeonnier sur piliers ou surmontant une porte, bâti sur une pièce destinée à un autre usage, volière aménagée dans un grenier.

¹ Article 69 de la coutume de Paris, qui constitue le droit commun.

² Coutume de Bourgogne : Titre XV : Du colombier en pied.

³ Fuie : Sorte de petite volière, on trouve aussi le terme de volet.

Le propriétaire, seigneur d'un fief sans haute-justice, doit posséder au moins 50 arpents avec censives⁴ et le pigeonnier doit être bâti sur le domaine du fief. Les autres, nobles ou roturiers, ne peuvent posséder qu'une volière. Les procès sont nombreux en cas de "faux colombier". En outre, un tel pigeonnier ne peut pas excéder 400 boulins, voire moins en fonction de la superficie des biens fonciers du propriétaire⁵.

Le seigneur haut-justicier peut, en revanche, posséder autant de boulins qu'il le désire, même s'il ne possède pas de domaine seigneurial, ce qui est cependant très rare.



On peut imaginer l'état ancien du colombier de Montfort en visitant celui de l'abbaye de Fontenay (ci-dessus à gauche) ou celui du château d'Epoisses (ci-dessus au centre) qui possède encore son échelle. Il y en avait parfois deux, pivotant sur un axe central. Elle permet d'accéder à tous les boulins, qui à Montfort, sont maçonnés en petites pierres. Seuls les premiers rangs subsistent encore car ils se sont trouvés enfouis sous 1,20 m de gravats de démolition.

Ci-contre : travaux de dégagement en 2003.

Outre la viande et les œufs, le colombier fournit un fertilisant de grande qualité (deux à trois kg par an et par pigeon) utilisé dans les vignes ou dans les champs de chanvre ou de lin. On dit qu'une brouette de "colombine" équivaut à une charrette de fumier.

Les émanations d'ammoniaque des fientes, le milieu pollué par la poussière et les fragments de plumes favorisent les maladies allergiques, pulmonaires ou bactériennes. L'espérance de vie des hommes qui sont en charge du colombier est très réduite.

Le colombier de Montfort a été aménagé, probablement au début du 17^e siècle, dans une tour préexistante (présence de trois meurtrières bouchées). Il mesure 7,50 m de hauteur dans son état actuel et possède trois trous d'envol. On évalue le nombre de boulins à environ 2000, abritant chacun un couple de pigeons. Si l'on considère qu'un pigeon peut manger environ 70 g de grains par jour, on imagine les dégâts provoqués dans les champs de tout le voisinage⁶.

Le pigeonnier de Montfort était-il surmonté, comme c'est souvent le cas, d'un épi de faîtage évocateur ? Outre son aspect décoratif, il joue un rôle d'étanchéité et peut aussi servir "d'appeau".



⁴ Terre concédée par le seigneur moyennant le paiement d'une redevance annuelle appelée cens.

⁵ Un boulin par arpent-carré (environ 5000 m²), soit deux boulins par hectare.

⁶ On estime que les pigeons consomment environ 5% des semis, il s'agit finalement d'une redevance en nature supplémentaire pour les paysans.

La poule de coutume

Outre la taille et les nombreuses corvées, le serf, qui tient "feu et lieu" dans la justice du seigneur, doit lui donner chaque année, la plupart du temps à Noël, une poule (ou geline) dite "poule de coutume".

Si plusieurs familles vivent "à même feu et même pot", ils ne doivent qu'une seule poule. Dans le cas contraire ils doivent donner autant de poules qu'il y a de feux.

Il est probable qu'à l'origine, la coutume a été réglée de cette façon afin que les "héritages" soient moins divisés et donc mieux cultivés. De plus, la perception s'en trouve facilitée pour le receveur de la seigneurie.



Ci-dessus : Extrait de la reprise de fief de François Michel Le Tellier marquis de Louvois en 1688, qui reprend le dénombrement de la seigneurie fait en 1682 par Charlotte Amélie et Elisabeth Christine, petites-filles de la princesse Amélie d'Orange-Nassau.



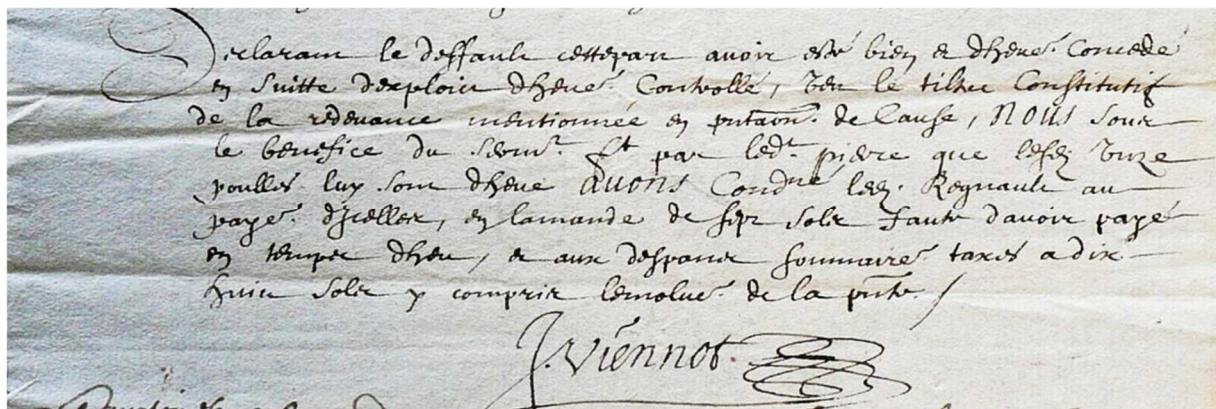
Etrangement, autant les paysans sont hostiles à cette redevance, autant les seigneurs y sont attachés, même s'ils octroient à leurs serfs une charte d'affranchissement de l'état de mainmorte.

Le 9 septembre 1640, Frédéric Casimir prince palatin du Rhin et son épouse Amélie d'Orange-Nassau accordent un contrat d'affranchissement aux habitants de Villaines-les-Prévôtes.

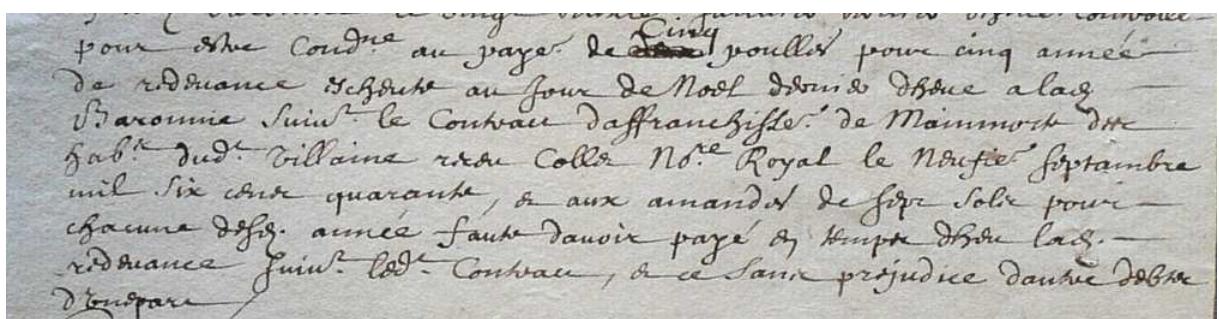
Mais ce contrat stipule :

"Donneront par chacun feu et mesnage au dict seigneur du dict Vilaine, chacune année au jour de Noël une poule bonne et valable, le premier terme et payement eschéant au dict jour prochain et ainsy continuer à tousjours le dict affranchissement ou payement à peyne de sept sols d'amande contre chacun deffaillant et à deffault de bailler la dicte poule au dict jour de Noël, payeront cinq solz pour icelle au choix du dict seigneur."

Les registres de la justice de Montfort¹ contiennent plusieurs sentences sur ce sujet :

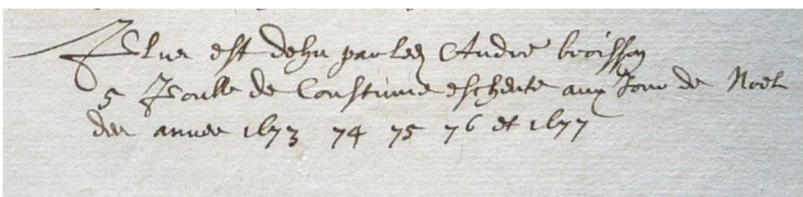


Le 26 juin 1674, Humbert REGNAULT vigneron à Villaines-les-Prévôtes, qui ne s'est d'ailleurs pas présenté devant la justice, pour n'avoir pas remis les poules de coutumes depuis 11 ans, est condamné par Jacques BIGARNE, notaire royal et lieutenant ordinaire de la baronnie, à donner les 11 poules, plus 7 sols d'amende pour le retard et 18 sols de dépens.



Le même jour Jean BOURNET fils de Claude, aussi vigneron au même lieu est "condamné au payement de cinq poullit pour cinq années de redouane escheute au jour de Noël dernier, dehui à ladite Baronnie [...] et aux amandes de sept sols pour chacune desdites années faute d'avoir payé en temps d'heu ladite redouane".

Une autre sentence rendue en la Chancellerie d'Auxois en 1678 récapitule les dettes envers la seigneurie de André BROISSON, laboureur à Villaines-les-Prévôtes. On y trouve notamment :



"Plus est dehu par ledit André BROISSON
5 pouille de coustume escheute aux jour de Noël
des années 1673 74 75 76 et 1677"

¹ Archives départementales de l'Aube : 8J 737. Registres de David Pierre (29 pièces annexes – 1669-1695).

Quel est l'intrus ?



Le troisième cul-de-lampe n'est pas situé au château de Montfort. Il se trouve au château de Gy en Haute-Saône. Il tire la langue, tout comme le n° 6 de la salle G de Montfort. Le n° 1 a été trouvé par Monseigneur Féries au 2^e étage de la tour de l'ouest. Les n° 2 et 5 se trouvent dans la cuisine et le n° 4 aussi dans la salle G. Le n° 7 provient du logis et a été déposé au musée de Montbard par Madame Rossano en 1973 et le n° 8 se trouve au dernier étage de la tour de l'ouest.

